

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
ARRÊTÉ DU MAIRE

N°2020/ 028 -ADM

Département AUBE Canton NOGENT-SUR-SEINE Commune NOGENT-SUR-SEINE

Objet : Organisation municipale - Délégation de fonctions à Monsieur Christophe DESBOYAUX - Conseiller municipal

Le Maire de Nogent-sur-Seine

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-18 à L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal du 24 mai 2020 relative à l'élection du Maire,

Vu la délibération du Conseil municipal du 24 mars 2020 fixant à huit le nombre des adjoints au maire,

Vu la délibération du Conseil municipal du 24 mai 2020 relative à l'élection des adjoints au maire,

Considérant que le bon fonctionnement de l'administration communale et la satisfaction de l'intérêt général imposent une réactivité et une attention particulière sur les problématiques et les enjeux de la collectivité, justifiant ainsi qu'une délégation de fonctions soit donnée par le Maire à **Monsieur Christophe DESBOYAUX**,

ARRÊTÉ

Article 1 : Monsieur Christophe DESBOYAUX, conseiller municipal, est délégué à la recherche et la gestion des subventions, du mécénat, des partenariats et de la rationalisation des choix budgétaires, auprès de l'adjoint au maire chargé des finances, de l'économie et de l'administration générale, pour suivre particulièrement les affaires dans les domaines cités ci-dessous.

En appui et complémentarité à l'adjoint au maire chargé des finances, de l'économie et de l'administration générale :

- Définir et suivre les procédures relatives à la recherche de financements publics ou privés dans le cadre des projets de la collectivité ;
- Travailler sur la gestion des partenariats ;
- Identifier et prospecter de nouveaux partenaires publics et privés (fondations, associations, entreprises) ;
- Entretien d'un réseau professionnel actif en matière de financement de projets ;
- Veille permanente et recherche de nouvelles sources de financement et de subventions ;
- Définir la mise en place des contreparties en termes de communication, et suivre la mise en valeur des partenariats sur les supports de communication ;
- Participation à l'élaboration du budget ;
- Identifier les méthodes et démarches pour maîtriser les coûts financiers de fonctionnement et d'investissement.

Et au titre des Sapeurs-pompiers :

- Assurer la représentation du Maire lors de manifestations, cérémonies ou réunions organisées par le service départemental d'incendie et de secours ;
- Relations avec les associations correspondant au contenu de la délégation, à savoir instruction des demandes, attribution et suivi des subventions conformément aux délibérations du Conseil municipal.

Article 2 : Pour l'exercice de cette délégation, **Monsieur Christophe DESBOYAUX**, conseiller municipal, fera appel en tant que de besoin aux services municipaux, lesquels sont placés sous l'autorité du Maire. Est exclue de cette délégation, toute mesure ou décision concernant le personnel communal, excepté la participation légitime aux jurys de recrutement relatif au domaine de la délégation uniquement à la demande du Maire.

Article 3 : Etant déléguées sous la surveillance et la responsabilité du Maire, les fonctions confiées à **Monsieur Christophe DESBOYAUX**, conseiller municipal, s'exercent sur la base d'une information préalable du Maire des actions menées dans les domaines du champ de la délégation visés à l'article 1. Le bilan des actions menées fait l'objet d'une communication au Maire selon une périodicité mensuelle, au minimum.

Article 4 : Le présent arrêté figurera au recueil des actes administratifs, un exemplaire du présent arrêté sera remis à **Monsieur Christophe DESBOYAUX**, conseiller municipal, pour lui servir de titre dans l'exercice de ses fonctions, un sera transmis à madame la Sous-préfète et un autre à monsieur le Trésorier Municipal. Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution de cet arrêté.

Fait à Nogent-sur-Seine, le

26 MAI 2020



Le Maire

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Acte rendu exécutoire après publication et notification le :

29 MAI 2020

Acte affiché le :

29 MAI 2020

SOUS-PRÉFECTURE
DE NOGENT-SUR-SEINE

Déposé à la Sous-Préfecture

le 29 MAI 2020



Le Maire

Estelle BOMBERGER-RIVOT

